



Un milieu sous protection rapprochée

La dune Marchand (110 ha) se singularise par la mosaïque de milieux naturels qu'elle contient. Les oyats retiennent le sable au bord du rivage, tandis que les argousiers aux baies orangées, aubépines et troènes, ont élu domicile à l'intérieur et à la limite des polders cultivés. A l'abri du vent, les dépressions humides et



Hamneton foulon.



Pensée de Curtis



Crapaud calamite.

les mares, abritent batraciens, tels le crapaud calamite et de nombreuses espèces de libellules.

La dune ne serait pas si belle sans sa robe végétale : près de 400 espèces différentes où se marient plantes boréales (pensée des dunes, pyrole) et espèces venues du sud comme le chardon bleu, le liseron soldanelle et l'euphorbe ; tandis que la parnassie et l'hellébore enrichissent les marais.

Un tel trésor physiologique est évidemment l'objet de toutes les attentions. Depuis 1974, la dune

Marchand, aujourd'hui propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, est classée en réserve naturelle (première du nom au Nord de Paris) ; le Département du Nord en assure la protection en menant des opérations de restauration : l'idée est de rajeunir la dune vieillissante qui se couvre d'arbres et d'arbustes en défrichant notamment les milieux humides et les pelouses sèches.

L'action du Département consiste également à fixer la dune blanche, en implantant des oyats et des ganivelles et à maintenir la propreté du site.



Garde départemental

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Une sélection des 30 plus belles balades

Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 Km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bergues : Visites guidées sur RDV du beffroi, "Monument historique" classé au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 2005, des fortifications médiévales et Vauban, église St Martin - vestiges de l'abbaye St Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

Bray-Dunes : Balade à voile, planche à voile, kayak de mer, char à voile (03.28.26.61.90)

Cappelle la Grande : PLUS, Palais des Univers et des Sciences (+33 (0)800 537 587)

Dunkerque : Musée portuaire (03.28.63.33.39), musée des Beaux Arts (03.28.59.21.65), mémorial du souvenir (03.28.66.79.21), palais de l'univers- planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (03.28.65.84.20), Lieu d'art et d'action contemporain (03.28.29.56.00), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier- boutique "Création cuir" sur RDV (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18), musée à flot (03.28.63.33.39)

Ghyvelde : Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme "Le Camélus" en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (CPIE au 03-28-26-86-76)

Hondschoote : Visites des moulins "Spinnewyn" et "Noordmeulen", église, hôtel de ville..., circuit cyclo de la route du Lin en saison (03.28.62.53.00), boutique pédagogique sur le thème du lin (03-28-62-64-61)

Les Moères : Balades à cheval Ferme Ste Foy (03.28.58.28.28), circuit de la route du Lin en saison.

Manifestations annuelles

Bergues : Brocante en juin et août sur résa (03.28.68.71.06), carnaval en mars, foire des rameaux en avril, "Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585" en mai et en oct sur résa, feux de la St Jean en juin, fête de la St Martin en nov et marché de Noël en déc (03.28.68.71.06).

Bray-Dunes : Festival des Folklores du monde en juillet (03.28.26.61.09)

Coudekerke-Branche : Fête de la Nature en août-sept (03.28.29.25.25)

Dunkerque : Carnaval en février, mars (03.28.66.79.21), "Trophée des sables" - course en chien de traîneau en mars (03.28.26.27.02), marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), "les 4 jours de Dunkerque" en mai (03.28.63.76.99), fête de la mer et du nautisme (03.28.63.33.39), "Jazz Opal", "Un tour avant le tour" en juin, "La citadelle en bordée" en juillet (03.28.66.79.21), festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), "Nuit de Malo" et festival de la mouette rieuse en août, bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les boucles Dunkerquoises en sept (03.28.26.27.02), fête de la St Martin en nov (03.28.26.27.02).

Hondschoote : le rallye bleu du Lin en juin (03.28.62.53.00), Festival du carillon en août (03.28.62.53.00), « Karyole Feest » en septembre (03.28.20.22.20), la Fête des vendanges en octobre (03.28.62.53.00)

Leffrinckoucke : Fête de la plage et le terroir à l'honneur en août (03.28.29.05.06).

Les Moères : fête de la St Hubert en oct (03.28.26.41.20) "Retables de Flandre" : les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78)

RDV Nature : découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 ou sur le www.tourisme-nord.fr)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT ou sur le www.tourisme-nord.fr.

Renseignements

Office de Tourisme de Bray-Dunes :

03.28.26.61.09 www.bray-dunes.fr

Office de Tourisme de Bergues :

03.28.68.71.06 www.bergues.fr

Office de Tourisme de Dunkerque- Dunes de Flandre :

03.28.66.79.21 www.lesdunesdeflandre.fr

Office de Tourisme d'Hondschoote- Pays du lin :

03.28.62.53.00 www.otpaysduln.over-blog.fr

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site :

www.rando-nord.fr

Pour des informations générales sur le tourisme :

www.tourisme-nord.fr



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 1

Circuit de la Dune Marchand

Zuydcoote, Bray-Dunes

(8,5 km - 2 h 00 à 2 h 30)

Une sélection des 30 plus belles balades



1

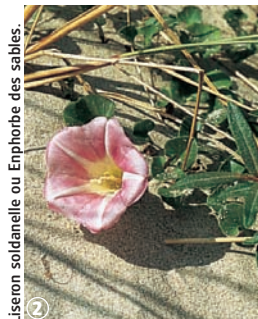
Gantelles et oyats sur la dunes

- Randonnée Pédestre**
- Circuit de la Dune**
- Marchand : 8,5 km**
- Durée : 2 h 00 à 2 h 30**
- Départ : Parking de la Ferme Nord, Zuydcoote**
- Balisage jaune**
- Carte IGN : 2402 Ouest**

L'avis du randonneur :

Circuit "Nature" à découvrir toute l'année ; attention, vous cheminez au sein d'une Réserve Naturelle, respectez la réglementation ; afin de prolonger la découverte du site, des sorties guidées sont organisées toute l'année : renseignements au 03.59.73.58.16.

N'oubliez pas d'emporter votre paire de jumelles et votre loupe de botaniste.



2

Liseron soldanelle ou Euphorbe des sables.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit de la Dune Marchand

(8,5 km - 2 h à 2 h 30)

Départ : entrée de la Ferme Nord, à Zuydcoote.

1 La Ferme Nord a été construite en 1910 pour répondre aux besoins alimentaires du Sanatorium (actuellement Hôpital Maritime). Traversez l'aire de pique-nique et entrez dans le massif dunaire par une chicane.

2 ...Franchissez le passage à niveau et suivez le sentier de la mer. Il traverse une succession de milieux - dune boisée, dune blanche à oyats, ... L'oyat, adapté à un ensablement constant et dont les racines favorisent la stabilité et la fixation de ces monts sableux, domine largement en compagnie de l'élyme des sables (belle graminée bleue) et de l'euphorbe des dunes. Vous croiserez peut-être le cochevis huppé, petite alouette au "visage de coq" qui se promène d'un pas nonchalant.

3 Arrivé au bord de mer, prenez à droite en longeant un grand bâtiment dominant la plage : l'Hôpital Maritime, rendu célèbre dans le roman et film Week-end à Zuydcoote,

4 Peu après, empruntez à droite le chemin d'accès à la mer de la base de char à voile.

5 Suivez à gauche le sentier balisé pour déboucher après des habitations, sur le front de mer à Zuydcoote.

6 Descendez sur la plage par la rampe en bois et longez-la, selon les marées soit l'estran (zone comprise entre basse et haute mer) soit le pied de la dune à droite jusqu'à la digue de Bray-Dunes pendant environ 2,5 kms (sur la dune

embryonnaire, peu de plantes se développent dans ces conditions extrêmes, d'autant qu'à chaque grande marée ou tempête ce milieu risque de disparaître en jouant son rôle protecteur de la dune blanche. Vous trouverez de ci de là quelques pieds de chiendent maritime et caklier maritime dont les racines se nourrissent de la dégradation des laisses de mer (animaux morts, algues, apportés par la mer).

7 A Bray-Dunes, empruntez à droite la cale (descente à bateaux) puis, par un gauche/droite (rue du large), rejoignez le parking d'accès à la dune Marchand.

8 Franchissez la chicane et pénétrez dans le massif dunaire - dont 83 hectares sont classés depuis 1974 en Réserve Naturelle pour la particularité des espèces végétales qu'on peut y rencontrer. Suivez le Sentier des Pannes (également GR120 dit GR du Littoral) et atteignez une intersection.

9 Ici, possibilité d'accéder, à droite à 250 m, au blockhaus-observatoire où vous aurez le loisir d'admirer le massif dunaire. Poursuivez le long du Sentier des Aulnes. Des petits bosquets sont présents, souvent d'anciennes plantations mises en place pour éviter la progression du sable à l'intérieur des terres. Les boisements, composés principalement de peupliers, érables et frênes, abritent de nombreux oiseaux tel que le pouillot véloce que vous repérerez aisément au printemps à son chant simple "tchitcha".

Sortez de la dune par le sentier longeant la voie ferrée.

10 Montez la rue (rue Jean Moulin) et à son extrémité, partez à gauche, rue des Dunes, jusqu'à son terme. Tournez encore à gauche puis à droite pour longer à nouveau la voie de chemin de fer et rejoignez le parking de départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 100 200 m

1

2

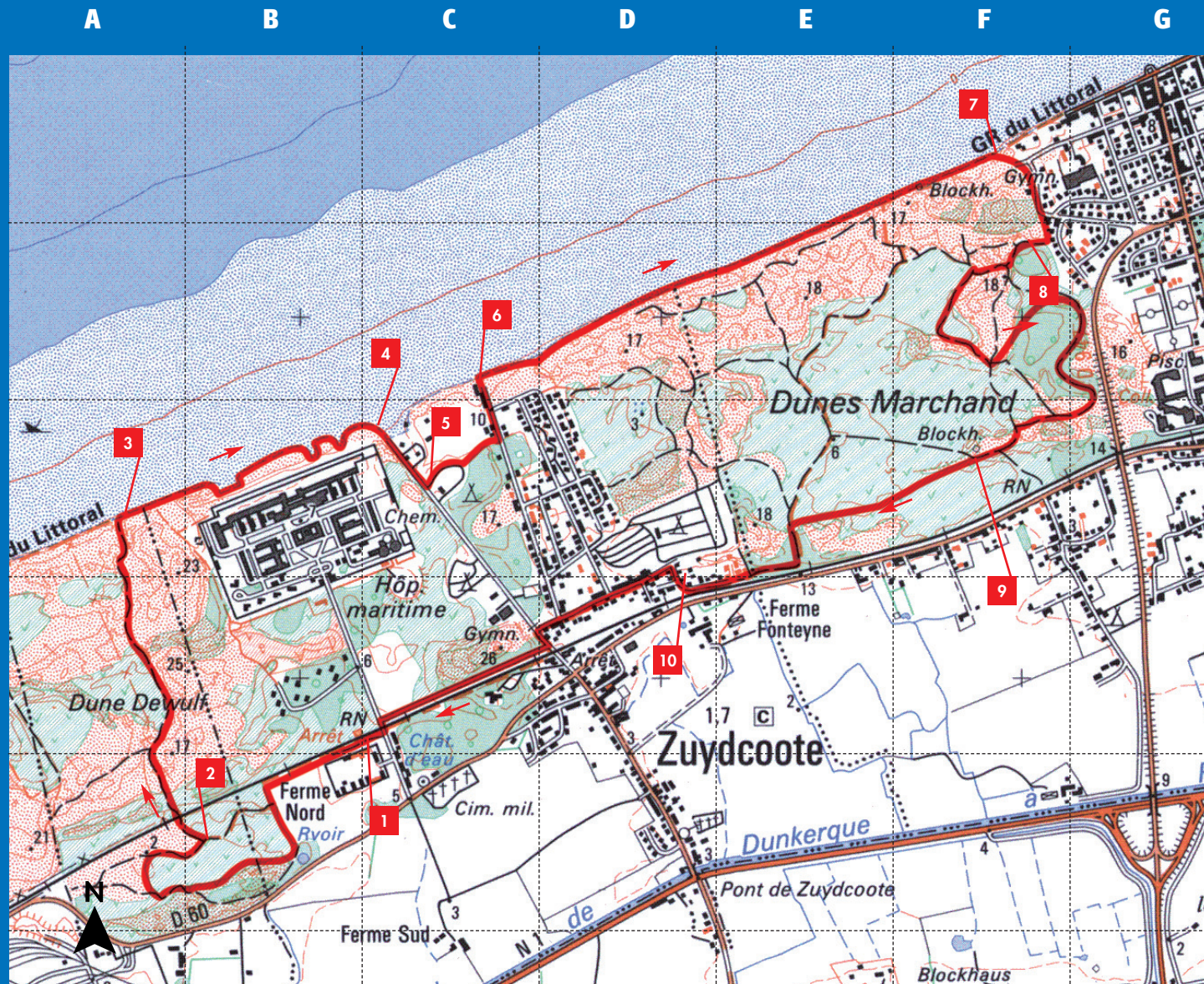
3

4

5

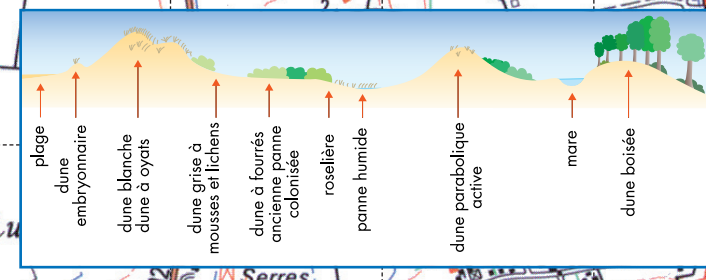
6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.19)

Extraits de la carte IGN 2402 Ouest - Convention n° 9823/IGN - Copyright 2010



Le site est propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ; la gestion, l'animation et la surveillance sont assurées par les gardes départementaux

Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.